

Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun

Pierre Marie Njiale
Université de Yaoundé I
pnmjiale@yahoo.fr

Sur bien des aspects, historique, colonial, socioculturel, géographique, religieux, humain, linguistique, le Cameroun est le pays de la diversité. Pays de contrastes, on le présente comme l'Afrique en miniature ou le microcosme de l'Afrique. Ses spécificités sont assez représentatives des autres contextes africains au sud du Sahara. Vouloir mener une étude du système scolaire camerounais, c'est en raccourci tenter de cerner le « processus » de scolarisation dans les pays africains où se posent des problèmes similaires¹.

Il convient sans doute de rappeler que l'histoire de la scolarisation au Cameroun est intimement liée, d'abord, à l'entreprise d'évangélisation chrétienne, puis au projet de colonisation engagé par les États européens. Sur ce point, l'une des spécificités du Cameroun est d'avoir connu trois modèles coloniaux et donc trois systèmes coloniaux de scolarisation dont l'influence des idéologies sous-jacentes demeure forte dans les modes actuels de fonctionnement de l'école.

L'objet de notre intervention est donc d'observer le processus de construction de l'école, à travers ses acteurs, à l'aune de ses héritages et de ses évolutions, avec pour corollaire l'impact des réformes successives. Et comme l'école reflète l'état d'une société à un moment donné, l'analyse amène à approfondir les rapports entre l'école et la société.

Pour s'arrimer à l'actualité, il en va de savoir singulièrement comment les idéologies transnationales de ces vingt dernières années, et avec elles la mondialisation, ont contribué au dynamisme de l'école. Il en va aussi de se demander comment les acteurs locaux ont répondu à toutes les emprises allogènes afin de permettre au système scolaire de répondre à ses fonctions traditionnelles et nouvelles.

Schématiquement, trois moments clés ont marqué le développement de l'école et des politiques scolaires au Cameroun : la période coloniale (1844-1959), la période post indépendance (1960-1985) et de 1990 à nos jours. La présente analyse prend en compte les trois paliers de la scolarisation et insiste sur ces grandes évolutions chronologiques.

LES DÉBUTS DE LA SCOLARISATION AU CAMEROUN : 1844-1959

L'origine de l'école au Cameroun est précise. Nombre d'auteurs s'accordent à dire que c'est avec l'arrivée des missionnaires de la *Baptist Missionary* de Londres, installés sur le littoral camerounais depuis 1841, que la scolarisation démarre. Dans les faits, la première école ouvre ses portes en 1844 à Bimbia à l'instigation de Joseph Merrick. Plus tard, on voit s'installer d'autres congrégations, et notamment les missionnaires bâlois de confession protestante, les pères pallotins de la société *Appotolus Catholici* (1890) et les presbytériens américains. Toutes interviennent sur la scène scolaire et le terrain de la conversion. En 1859, on compte déjà sept écoles baptistes dont cinq à Douala, une à Victoria et une à Bimbia.

Au moment où Gustave Nachtigal fait du « *Kamerun* » un protectorat allemand en 1884, il existe bien déjà une tradition scolaire vieille de quarante années. L'administration allemande, arrivée fort tardivement dans l'aventure coloniale, n'entend pas développer en colonie un « appareil administratif » qui nécessiterait l'envoi

1. Voir du même auteur « Crise de la société, Crise de l'école. Le cas du Cameroun », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 41, avril 2006, pp. 53-63.

d'un grand contingent de fonctionnaires. Faute d'une administration conséquente, la scolarisation des « indigènes » amorcée par les baptistes anglais ne connaîtra pas, pendant le protectorat, un effort soutenu.

De 1919 à 1959 le Cameroun est successivement placé sous le mandat et la tutelle de la France et de l'Angleterre.

La Première guerre mondiale débouche sur le départ des Allemands du « *Kamerun* » en 1918. Dans le partage des possessions allemandes en Afrique, la France hérite de 80 % du *Kamerun* allemand, et l'Angleterre de 20 %. Le traité de Versailles du 29 juin 1919 attribue à la France et à l'Angleterre le rôle d'administrer respectivement les deux territoires. L'acte du mandat signé en 1922 sous le contrôle de la SDN (Société des Nations Unies) comporte, pour les puissances mandataires, « l'obligation d'accroître par tous les moyens le bien être matériel et moral... des populations ». Il leur recommande en outre de « donner à tous les missionnaires la faculté de pénétrer dans les territoires, d'y élever des bâtiments dans un but religieux et d'y ouvrir des écoles... ». Le mandat dure jusqu'en 1944.

Entre les populations camerounaises et les administrations mandataires se trouve l'école. Ces dernières en font l'instrument privilégié du projet colonial. L'école est en position de force. Il ne s'agit point d'un appendice du système. C'est tout un appareil idéologique au service de la cause. Entre les Français et les Britanniques, les politiques scolaires diffèrent.

LA SCOLARISATION POST INDÉPENDANCE : 1960-1985

Avec la fin de la tutelle, en 1959, le Cameroun français accède à l'indépendance en 1960. La réunification, en 1961, avec une partie de l'ancien Cameroun britannique fonde la République fédérale du Cameroun. Les premiers responsables du pays sont conscients du fait que « l'avenir se construit par l'éducation ». D'emblée, l'État s'arroge le droit sur la scolarisation. C'est l'acteur principal. C'est lui qui en assure l'organisation, les orientations politiques et le contrôle stratégique. Dans ce contexte, le caractère monolithique du pouvoir de l'État écarte du débat public la question scolaire.

La réunification des deux sous-systèmes éducatifs hérités de la colonisation ne s'opère pas, ils cohabitent. Chacun puise ses marques selon son histoire et son passé. On préserve le bilinguisme français-anglais. Les langues locales sont absentes des programmes officiels. Les missions qui fournissent l'œuvre de scolarisation et d'évangélisation s'en servent dans leurs écoles. Les décennies 60, 70 et 80 sont les années de l'explosion scolaire. Cette extension à la fois qualitative et quantitative est à mettre en relation avec les orientations politiques et économiques de l'époque.

Du système éducatif qui se développe jusqu'en 1985, où les réformes ne connaissent que de timides tentatives, il se dégage les caractéristiques fondamentales suivantes :

- l'école participe de la construction de l'État-nation et du parti unique ;
- l'anglais et le français sont adoptés comme langues officielles et d'égale valeur dans le champ éducatif ; ce choix, qui réaffirme l'option nationale du biculturalisme, se fonde sur des valeurs locales et républicaines ;
- l'idéal scolaire comporte : la promotion du bilinguisme ; la garantie, pour tous, de l'égalité des chances d'accès à l'éducation ; la préservation et le renforcement de l'unité nationale et la contribution au développement économique et social ;
- comme acquis de l'époque coloniale, les principes de la laïcité, du libre choix scolaire pour les parents et la liberté d'enseignement pour les missionnaires sont reconnus ; l'effort de scolarisation des missionnaires est soutenu par des subventions ;
- dans l'ordre des finalités, l'école s'inscrit dans une visée universelle, utilitariste et productive ; elle intègre les notions d'instruction, de connaissance, de savoir-faire et être ;
- dans l'ensemble, le mouvement de scolarisation s'est largement transformé en s'adaptant parfois aux réalités locales. Toutefois, par bien des aspects, tant du côté anglophone que du côté francophone, le système a continué de développer et d'entretenir, au plan des structures fonctionnelles, des symboles d'identification hérités des époques d'avant l'indépendance. Par exemple, les modes d'organisation et le calendrier scolaires, qui remontent à l'époque coloniale, demeurent inchangés. Ainsi, à chacun des trois niveaux de la scolarisation, l'année académique, qui s'étale de septembre à juin, ne tient pas compte des réalités économique, climatique ou agricole du pays. Dans ce même contexte, les vestiges des modèles de certification issus de l'époque coloniale continuent de structurer l'évaluation des apprentissages. Ce n'est qu'en 1995 que le CEPE devient le CEP. L'examen probatoire (première partie du baccalauréat), qui date de 1952 et est supprimé en France depuis des décennies, demeure une exigence pour le passage en classe terminale. C'est un examen sélectif. De plus, les différentes filières du baccalauréat qui datent de 1956 n'ont pas toujours changé de dénominations ou été enrichies. Les diplômes anglophones ont la même consonance qu'en Angleterre.

UN SYSTÈME SCOLAIRE EN CRISE: 1990-2000

En réalité, c'est en 1985 que débute l'époque actuelle. Elle apparaît d'un intérêt certain dans la compréhension de la crise scolaire et des réformes qui vont être engagées au tournant des années 2000. La crise sociétale qui se dessine dès les années 80 se précise en 1990, quand elle devient sévère et multiforme. Elle est à la fois politique, culturelle, démocratique, économique voire éducative. Ce contexte conduit à un bouleversement tumultueux du paysage social. Pour s'adapter à la situation nouvelle, le Cameroun accède au Programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. En matière de politiques publiques, on assiste alors à des interactions heurtées entre les idéaux locaux et les modèles transnationaux de gestion. Comme conséquence de cette conjoncture, le déséquilibre entre la demande et l'offre d'éducation s'accroît. En somme, l'ampleur de la crise, par ses effets sociaux, aura fini par fragiliser la crédibilité et la perception de l'image de l'école auprès des populations.

C'est que, en ces années 90, au moment où l'on assiste à la grande chute de l'école, l'idée de mondialisation traverse les débats publics. Au poids de la crise s'ajoute donc celui du discours dominant. C'est par l'entremise des instances supranationales que la pensée globale, au milieu des années 90, va être perceptible dans la réalité des politiques d'éducation.

La crise est salutaire et conjuguée aux injonctions des bailleurs de fonds; la scène scolaire devient propice aux réformes nécessaires. Elles sont entreprises au nom de la crise économique. L'école n'en est que le reflet. Dans ses nouvelles orientations, le système scolaire continue de s'inspirer des traditions française et anglaise. C'est au niveau de l'université que s'observe la tentative la plus avancée de légitimation de la logique mondiale de l'économie et des savoirs. Elle transparaît de façon évidente avec l'arrimage en 2005 des études universitaires au système LMD (licence, master, doctorat) impulsé par le processus de Bologne.

MONDIALISATION ET ENJEUX NOUVEAUX DE L'ÉCOLE CAMEROUNAISE

Partant d'un certain nombre de constats, il convient d'identifier et d'analyser les enjeux auxquels se greffent les défis des politiques éducatives.

On estime que le Cameroun, en 2015, de par sa démographie, devra accueillir près de cinq à six millions d'élèves à un moment où les objectifs de l'éducation universelle n'auront pas pour autant été atteints. Pour faire face à ce défi, la scolarisation primaire est appelée à jouer un rôle décisif dans la concrétisation des recommandations énoncées dans les objectifs du millénaire. L'éducation pour tous reste ainsi un enjeu qui se nourrit d'une conviction que l'essor de la scolarisation peut par ricochet contribuer à la promotion de l'économie.

Environ 15 à 20 % d'enfants âgés de 3 à 4 ans suivent une éducation préscolaire. Les pouvoirs publics, pour mieux relever les défis de l'éducation pour tous, devraient mettre l'accent sur la scolarisation maternelle qui semble ne pas connaître un développement important. Cette option devrait s'accompagner d'un nombre de mesures facilitant l'effectivité de la gratuité et de l'obligation scolaires.

La problématique de l'éducation universelle pose la question de la participation des filles à l'éducation. Sur ce point, au Cameroun, la scolarisation des filles demeure un problème récurrent et urgent. Au cœur de la mondialisation des savoirs se trouve la question des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit d'un enjeu à l'importance considérable. Les travaux s'accordent pour souligner la fracture numérique entre le Nord et le Sud.



L'histoire de l'école au Cameroun, le diagnostic de ses forces et de ses faiblesses restent encore à faire. Dans un monde qui évolue et change en permanence, l'école est appelée à se transformer en s'adaptant aux mutations et aux nouveaux contextes. L'école n'est pas qu'idéologie. Elle est aussi culture partagée et ouverture. Elle dispense des savoirs et des valeurs qui sont de l'ordre de l'universel. C'est en ce sens que la mondialisation de l'éducation, qui ne saurait être uniformisation ou soumission à un ordre unique et global, est salutaire. Elle constitue un élément nouveau à prendre en compte dans la définition des politiques éducatives. La mondialisation ne permettra pas de réduire les problèmes et inégalités constatés. Dans une marche en avant, c'est la bonne gouvernance et le pilotage efficace qui feront la différence.

À l'évidence, le Cameroun est toujours à la recherche de l'unification de son système éducatif. L'école au Cameroun n'est pas encore l'école camerounaise. Il lui faut une âme, une identité pour répondre aux besoins de la société. C'est dire l'effort qui reste à accomplir. En ce début du troisième millénaire, les systèmes éducatifs africains, de peur de sombrer, sont placés devant l'urgence de se réformer. ■